

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 40 (1902)
Heft: 3

Artikel: Théâtre d'amateurs. - Molière aux champs
Autor: H.B.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-199174>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements d'ent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.

S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
Étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Plume contre plume.

A l'époque où l'École moyenne de Lausanne se réorganisait, c'est-à-dire vers le milieu du siècle défunt, une invention toute récente était en train de révolutionner l'enseignement de l'écriture, pour ne pas dire l'enseignement en général.

La plume d'acier, le « bec » industriel et sans personnalité, menaçait de se substituer à la plume d'oie, qui avait pour elle une tradition séculaire, et à son actif des états de service incomparables. Que de chefs d'œuvre n'avait on pas écrits avec elle ! Il y avait de l'impunité à attaquer un instrument si vénérable. Et puis, la théorie et la pratique de la taille tenaient une place considérable dans la vie scolaire :

Décapitez : un !
Tournez... ouvrez dessous : un !
Fendez : un !
Évidez les carnes : un !... deux !...
Tournez... passez derrière l'index... placez sur l'ongle du pouce gauche... renversez le pouce droit sous le gauche... tranchez !

C'était un peu comme la charge en douze temps. C'était même beaucoup plus important, puisque l'institution datait de plusieurs siècles. Et depuis que l'écolier ne taille plus lui-même ses plumes et que le soldat ne fond plus lui-même ses balles, ne charge plus en douze temps et ne porte plus d'épaulette, ils ont baissé beaucoup dans l'estime publique.

La question de la plume d'acier se compliquait de considérations morales : n'est-il pas d'une dignité élémentaire que quiconque veut écrire, taille d'abord sa plume ?

Bref, le Conseil de l'instruction publique, alarmé, envoya, en mars 1849, une circulaire aux commissions d'école, les invitant à « interdire complètement l'usage des plumes métalliques dans les écoles de leur ressort et à veiller à ce que le maître ou le régent enseignant aux élèves la taille de la plume. » La commission scolaire de Lausanne transmit à l'École moyenne les ordres du Conseil par une lettre du 11 avril.

Peu à peu, cependant, la discipline se relâcha ; la plume d'acier, à force de ruse et de patience, finit par triompher de la plume d'oie qui, après avoir été d'un usage commun, s'est aristocratisée hautainement.

Un emblème séditionnel.

L'ancienne École moyenne de Lausanne avait eu son drapeau dès 1860, un drapeau rouge avec les écussons des quartiers de Lausanne, dessinés par Bocion. Une modeste souscription en avait permis l'achat. On jugea convenable de demander au Conseil de l'instruction publique la permission de déployer la paisible bannière.

* Nous tirons cet article, de même que l'anecdote qui suit, de l'intéressante « Notice historique sur l'École industrielle cantonale » qui vient de paraître à la librairie Payot et Co, à Lausanne et qui a été imprimée par M. Adrien Borgeaud.

Et le Conseil répondit qu'il autorisait les élèves « à porter à la revue et à la fête du Bois le drapeau qu'ils ont fait confectionner. »

Mais le rouge n'est pas seulement la couleur de Lausanne, et M. S. Cuénoud, dans la séance de présentation du nouveau drapeau (9 juillet 1900), a rappelé le fait suivant :

« C'était, dit-il, en 1864, l'École moyenne partait pour les Allinges, lorsque, arrivés à Rives, le port de Thonon, son drapeau rouge fait bondir un zélé gendarme du second empire. On parla, on envoya une délégation à la sous-préfecture ; la délégation, que l'on met sous clé, n'arrive pas à trouver le sous-préfet. Pendant ce temps, M. le maire de Thonon autorise le drapeau rouge à se déployer en ville. Au retour des Allinges, l'École traverse les rues de Thonon entre deux haies compactes d'une population sympathique ; la musique se fait un succès de l'air nouvellement adapté par son chef, M. Gerber, la *Lisette*, de Béranger. Bref, fête superbe !

• Seulement... trois mois après, M. le maire, qui tenait ses fonctions de l'empereur Napoléon III, n'était pas réélu !

Théâtre d'amateurs. — Molière aux champs.

L'hiver nous tient. Adieu les longues promenades au grand air et les fêtes champêtres.

Les réjouissances de tous genres ne chôment pas pour cela. « Soirées d'amateurs » battent leur plein, toujours plus nombreuses. L'art dramatique est décidément en grande faveur auprès de nos sociétés ; il n'en est pas une qui n'ait sa section artistique. Les lauriers de Mounet-Sully, de Coquelin, tentent de plus en plus nos jeunes gens et, après de longues hésitations — plus ou moins justifiées — nos demoiselles convoitent, elles aussi, les triomphes de Sarah Bernhard et de Judic.

Il est vrai que les encouragements ne manquent pas à nos comédiens-amateurs. Les braves chaleureux d'un auditoire de parents, d'amis et de bonnes connaissances éclatent à tout propos. Les couronnes et les bouquets affluent plus encore qu'aux enterrements. Et l'on voit la plus somptueuse de ces couronnes échoir triomphalement au jeune débutant, qui s'est acquitté de son rôle en trois mots : « Madame est servie ! »

La presse locale y va aussi de ses clichés les plus louangeurs. C'est obligatoire. Les amateurs n'admettent pas la critique. Il faut admirer sans réserves la « diction irréprochable » de M. X..., le « talent accompli » de M. Y..., « l'aisance, le charme et le naturel exquis » de Mlle Z... Et si le journaliste n'est pas toujours très sincère dans ces éloges obligés, l'amateur, lui, les prend toujours pour bon argent.

Tenez, il y a quelque temps, j'entendais deux jeunes gens :

« Que fais-tu donc là, plongé dans le journal, toi, qui, il y a quelques jours, disais que tu n'ouvrais jamais un livre, ou un journal, parce que c'est « rasant » ?

— Oh ! mon vieux, c'est une exception. Je lis le compte-rendu de notre soirée de samedi. Nous avons eu salle comble et un succès colossal. Cette fois, nous tenons le record ; « l'Artistique » est coulée. Nous avons joué « Les petites mains » de... de... Pailleron, je crois (*sic*).

— Et tu avais un rôle ?

— Si j'avais un rôle ! Et que je l'ai donné, je ne dis que ça ! Tiens, lis plutôt les journaux.

— Alors, ça te va donc bien de jouer la comédie ?

— Ah ! mon cher, c'est épatant ! Tu ne t'en fais pas une idée. Quand on pense que tant d'yeux ont fixés sur vous, qu'il vous suffit d'un mot, d'un geste pour faire rire ou sangloter des milliers de personnes ! — Ici, un gros soupir : « Oh ! la vie d'artiste !... Si, pourtant, mes parents voulaient... »

Il en est, parmi les soirées d'amateurs, qui sont de véritables créations, et des plus inattendues. J'eus la bonne fortune d'assister, l'année dernière, dans une localité de notre canton, à une représentation de *l'Avare*, de Molière, donnée par la société dramatique de l'endroit. Vraie mise en scène, valait-elle seule une visite. A gauche, une table et deux ou trois chaises pailonnées, à droite, une commode et un vieux fauteuil et, dans le fond... devinez ?... un portrait de Napoléon et un tableau de la guerre franco-allemande, prêtés par le pintier de céans. En fait de costumes, chacun avait endossé son plus beau complet des dimanches, à l'exception du vieil Harpagon, qui portait molleton et panfalon de milaine. L'interprétation, cela va sans dire, fut à l'avenant. A un moment donné, le souffleur ayant par mégarde tourné plusieurs feuillets à la fois, on tomba du milieu du second acte dans le troisième et on continua comme si de rien n'était.

Cette brillante représentation fut un triomphe pour toute la troupe. On félicita surtout le régisseur, un jeune homme qui avait quelque peu lu et qui ne perdait aucune occasion de le faire voir.

— Mes respects, Louis, lui disait-on ; tu as crânement mené ton affaire. Mais bien sûr que ça n'a pas été tout seul ?

Et lui de répondre avec conviction :

— La Fontaine n'a pas menti quand il a dit :

« Aucun chemin de fleurs ne conduit à la gloire ! »
Ah ! si Molière eût été là !

Morale : Pour nos amateurs, voyez-vous, il faut du théâtre de chez nous. Il y en a maintenant. H. B.

Les chansons de nos aïeux.

Mon cher Conteur,

Voici, pour continuer la « Galerie des chansons de nos aïeux », une vieille chanson patoise, *L'éducachon*, qui fera certainement plaisir à bon nombre de tes lecteurs. L'orthographe en est peut-être un peu fantaisiste : je te la donne comme je la sais.

Connue dans le district d'Oron plutôt sous le nom